

# Les nouveaux métiers

## Pour soutenir les parcours de rétablissement en santé mentale





# Pourquoi ce livret ?

*Accompagner les personnes vivant avec des troubles psychiques sévères et persistants implique de proposer des étayages diversifiés tout au long de leur parcours et une évolution des pratiques professionnelles.*

*De nouveaux métiers ou intervenants sont apparus depuis quelques années dans les organisations existantes pour apporter, selon les besoins des personnes, des réponses singulières et coordonnées.*

*Leur intégration et leur prise en compte au sein des équipes sanitaires, sociales et médico-sociales restent encore à améliorer. Mieux identifier les complémentarités et renforcer la coordination des différents acteurs au service de la personne et de son rétablissement demeurent des défis à relever.*

*Ce livret élaboré avec des professionnels, exerçant ces nouveaux métiers et engagés au sein du réseau du **CReHPsy des Pays de la Loire** contribuera, nous l'espérons, à mieux comprendre les apports de ces intervenants.*

*En vous souhaitant une bonne lecture.*

***N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations : [crehpsypaysdelaloire@gmail.com](mailto:crehpsypaysdelaloire@gmail.com)***

## **Groupe de travail :**

Sophie ACKHAVONG, Responsable de service, Emploi Accompagné 49, VyV3 Pays de la Loire

Vanessa BIHOUE, Coordinatrice Plateforme Territoriale Emploi Accompagné, ADAPEI 44

Sophie DELOFFRE, Cadre CReHPsy Pays de la Loire

Yves-Antoine HARSCOËT, Infirmier en Pratique Avancée, CH Nantes 44

Lisa JUBEAU, Infirmière en Pratique Avancée, CESAME 49

Mathieu LAFRECHOUX, Directeur du dispositif Santé Mentale GEIST Mayenne 53

Delphine LASNE, Pair-aidante CReHPsy Pays de la Loire

Emilie LEGEAY, Médiatrice de parcours Case Manager, GEIST Mayenne 53

Camille LENOIR, Job coach Emploi Accompagné, ADAPEI 44

Julie LE ROCH, Infirmière en Pratique Avancée, CH Haut Anjou 53

Sophie MANCEAU, Directrice Plateforme Territoriale Emploi Accompagné 49, VyV3 Pays de la Loire

Jérôme MORISSET, Infirmier en Pratique Avancée, CH Mazurelle 85

Véronique PERRIER, Infirmière coordinatrice, Case Manager, CH Haut Anjou 53

Karima VEILHAN BADEK, Cadre Dispositif d'Appui et d'Accompagnement des Parcours, CESAME 49



# Sommaire



## 1/ L'Infirmier en Pratique Avancée

---

p.4/7



## 2/ Le Case Manager

---

p.8/11



## 3/ Le Job Coach

---

p.12/15



## 4/ Le Pair-Aidant en santé mentale

---

p.16/19

# 1/ L'Infirmier en Pratique Avancée (IPA)

## mention psychiatrie et santé mentale



### Histoire/contexte

*L'augmentation significative du nombre de patients vivant avec une pathologie chronique a entraîné un accroissement de la demande en soins. Il a donc été nécessaire de réorganiser l'offre de soins caractérisée par le déploiement massif du virage ambulatoire et l'attention portée aux parcours de santé et de soins (Schwingrouber et al., 2021).*

A l'image de nombreux systèmes de santé de par le monde, la France a fait le choix de développer la pratique avancée infirmière avec l'ouverture des premières formations universitaires en 2018.

Les champs de compétences du métier d'IPA ont été pensés afin de **favoriser l'accessibilité, la continuité et la qualité des soins** en facilitant le travail en interprofessionnalité et les liens ville-hôpital.

De par leurs missions, les IPA répondent aux problématiques rencontrées aujourd'hui en psychiatrie et santé mentale mais sont également présents dans d'autres domaines (mentions) comme :

1. Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires
2. Oncologie et hémato-oncologie
3. Maladie rénale chronique, dialyse, et transplantation rénale
4. Psychiatrie et Santé Mentale
5. Urgences

Chaque mention est encadrée par un texte législatif qui définit les compétences et les activités pour chacune d'elle.



## Histoire/contexte

Les IPA peuvent travailler aussi bien en libéral que dans des établissements sanitaires comme les hôpitaux, les cliniques, les EPHAD...



### Missions

Les missions de l'IPA s'articulent autour de sept compétences, selon le modèle international d'Hamric (2013) :

**1. La pratique clinique.**

**2. La réalisation de consultations,** incluant les consultations de première ligne.

**3. L'expression du leadership clinique** au cœur des équipes soignantes : promotion de pratique de soins de qualité en lien avec les bonnes pratiques.

**4. La pratique de la recherche :** l'IPA identifie les problèmes cliniques, participe, et/ou coordonne des projets de recherche en sciences infirmières notamment, dans un objectif global d'amélioration de la qualité des soins. Par la diffusion des résultats dans des publications scientifiques, l'IPA favorise ainsi l'implantation sur le terrain des interventions fondées sur des données probantes.

**5. La contribution à la formation des professionnels de santé.**

**6. La collaboration :** travailler en lien avec tous les partenaires des milieux sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour maintenir un parcours de soins/santé efficient.

**7. La prise de décision éthique.**



# L'Infirmier en Pratique Avancée (IPA)

mention psychiatrie et santé mentale



## Quelques activités type :

- Co-construction partenariale d'un projet individualisé de soins et de santé avec chaque usager.
- Suivi du patient en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale : entretien clinique, renouvellement/adaptation des traitements, suivi tolérance des traitements (prescription de bilan sanguin, suivi des paramètres vitaux...).
- Action de dépistage et d'éducation à la santé auprès des usagers, des acteurs du soin et des aidants.
- Coordination du parcours de soins entre les différents services de psychiatrie et le réseau en ville en participant au développement du lien ville-hôpital.
- Rôle de leadership clinique en collaboration avec le cadre de santé auprès d'une équipe de soins.
- Participation à l'amélioration des pratiques à partir de données probantes.
- Développement de la recherche en Sciences Infirmières.
- Développement des pratiques en éducation thérapeutique du patient.





## Formation

Le Diplôme d'Etat (D.E.) d'IPA est une formation de 2 ans reconnue au grade master (bac +5) proposée aux professionnels de santé titulaires du D.E. d'infirmier/ infirmier de secteur psychiatrique.

L'accès à la formation est possible dès l'obtention du D.E. en Soins Infirmiers. Cependant il faut avoir exercé au minimum 3 ans en tant qu'IDE avant de pouvoir exercer comme IPA.



La formation est à temps plein ou partiel à la discrétion des universités.

La première année de formation est commune aux 5 mentions et comprend un stage de deux mois.

En deuxième année, les étudiants choisissent une des cinq mentions qui fait l'objet d'enseignements spécifiques aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> semestres ainsi qu'un stage de 4 mois dans la mention.



## Verbatim plus-value

**Médecin généraliste :** « Accès plus rapide vers les soins »;

« les gens qui parlent du lien ville-hôpital ne mesurent pas à quel point on avait ce besoin avant d'ouvrir ce champ de la coordination »;

« un soutien pour les patients pour aller vers les professionnels de santé »;

« l'IPA améliore l'accès aux soins somatiques des patients suivis en psychiatrie. »

**Equipe du médico-social :** « Le lien avec un IPA est simplifié, il existe moins d'intermédiaires. La réactivité face à une situation problématique est plus rapide. »

**Psychiatre :** « De nouvelles opportunités de travail en pluriprofessionnalité »;

« une écoute différente qui couple à la fois le travail infirmier et la pratique médicale »; « ouverture par l'éducation thérapeutique à d'autres domaines qui améliorent la santé globale de nos patients. »

**Cadre de santé :** « Facilitateur dans le cadre de parcours complexe »;

« l'IPA propose une temporalité différente dans le soin. »

## 2/ Le Case Manager



### Histoire/contexte

Plusieurs définitions ont déjà été données, notamment au niveau international (Canada, Royaume-Uni...) mais en France c'est un concept encore émergent.

Le terme « management » suscite des malentendus, notamment parce qu'il ne rend pas compte du fonctionnement coopératif avec la personne accompagnée.

Par contre, le terme « case », conservé en anglais concerne bien la notion de situation dans sa réalité. **Le case management prend donc sens dans un contexte, cette pratique étant une orchestration des acteurs à partir du sens que la personne donne à sa situation.**

### Missions

Même si cette fonction existe dans divers contextes professionnels (assurance, santé, social...) et auprès de différents types de publics, **elle est particulièrement importante auprès des personnes vivant avec des troubles psychiques pour favoriser une dynamique de rétablissement.**

La mission principale est d'accompagner les personnes dans leur parcours de vie, en fonction de leurs compétences, de leurs moyens, de leurs envies et ressources ainsi que **du sens qu'elles donnent à leur situation.**





## Missions

Le Case Manager est généralement un **interlocuteur unique** qui facilite la mobilisation des ressources. **C'est la personne qui choisit quand et comment elle souhaite être suivie par le Case Manager.**

Il accompagne la personne dans sa demande, sa temporalité, à travers la coordination, la présence, l'écoute tout en étant là où la personne le souhaite. Avec son accord, il facilite l'articulation de son parcours sans faire à sa place.

**Il soutient l'autodétermination plus que l'autonomie** : se laisser surprendre, s'adapter aux demandes de la personne sans jugement. Par sa posture d'accompagnement spécifique, il renforce la capacité de choisir de la personne. Il soutient son implication et son engagement à hauteur de ses souhaits et capacités.

### Quelques activités type :

Le champ d'intervention est déterminé par la personne accompagnée, tout est envisageable à partir du préambule suivant :

- L'accord de la personne (contractualisé ou non).
- L'évaluation des ressources mobilisables (cartographie ou autres supports).
- Le lien avec les partenaires repérés par la personne. [...]





# Le Case Manager



## [...] **Quelques activités type :**

**Pour la personne accompagnée, le Case Manager propose de :**

- L'accompagner en soutenant l'auto-détermination pour co-construire son projet de vie et le coordonner en lien avec les personnes ressources repérées et validées avec elle.
- Être son interlocuteur privilégié, tout au long de la mise en œuvre de son projet et dans son parcours, dans tous les domaines (scolarité, vie professionnelle, vie sociale, mobilité, santé ...).

**Pour cela, le Case Manager s'appuie sur :**

- Sa vision globale de la situation de la personne à la croisée des divers champs, entre projet de soins et projet de vie.
- Divers outils dont des entretiens d'élucidation, motivationnels.
- Sa connaissance des ressources.

**Par ses actions, il participe à :**

- La déstigmatisation du handicap psychique.
- Au soutien de la parole de l'utilisateur et son pouvoir d'agir.
- La veille autour des situations.



## Formation

Le case management est d'abord une fonction et une posture spécifique plus qu'un métier avec une multitude de contextes d'intervention. Il n'existe donc pas de « fiche métier », cependant une expérience de l'accompagnement est nécessaire, quelle que soit la formation initiale.

Cette expérience peut être utilement complétée pour l'exercice de la fonction par diverses formations qualifiantes ou certifiantes.





## Verbatim plus-value

**Personne accompagnée :** « Le service de case management, c'est vrai que ça me convient parfaitement c'est vraiment à la demande de la personne, il n'y a pas d'insistance c'est vraiment comme on veut.

Et je ressens que ça me donne vraiment envie de continuer d'aller de l'avant. »

**Personne accompagnée :** « Ça me donne de la force pour continuer d'avancer et je sais que si j'ai une interrogation, peu importe le truc, voilà je peux la contacter et puis après enfin voilà quoi le nécessaire sera là quoi. Je me suis sentie respectée, tout à fait d'égale à égale. »

**Personne accompagnée :** « Donc ça ne reste pas au niveau de l'idée ça se concrétise et c'est pour ça que ça me rend plus heureuse je me dis : c'est comme un enfant qui apprend à marcher je fais des petits pas à chaque fois mais j'avance. »

**Partenaire (social) :** « Les case manager sont vraiment sur l'idée que la personne avance sur son propre projet sur ses propres demandes et dans l'idée d'aller plus loin dans ses capacités et de les développer. On sent une patience, une capacité à observer les petites touches de détails qui font que la personne va pouvoir progresser, savoir le souligner pour encourager la personne. »

**Personne accompagnée :** « Je veux toujours en parler avec ma manager, elle sait ce que je ne veux pas. »



## 3/ Le Job Coach



### Histoire/contexte

*Le job coach ou conseiller en emploi accompagné propose un accompagnement vers et dans l'emploi, particulièrement adapté aux personnes vivant avec des troubles psychiques.*

Apparu dès les années 70 aux Etats-Unis, le concept d'emploi accompagné s'est construit autour de quelques critères qui le distinguent des méthodes traditionnelles d'insertion dans l'emploi : une approche individualisée en partant du projet professionnel de la personne et une mise en emploi rapide. Ce concept s'est ensuite répandu en Europe de manière informelle d'abord puis de manière plus structurée au début des années 90.

Son développement en France se concrétise à partir de la loi de 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels et se déploie à travers les plateformes départementales d'emploi accompagné.

Cet accompagnement, centré sur le développement du pouvoir d'agir de la personne, se décline autour de 3 grands principes :

- **Un accompagnement de la personne et de son employeur** par un même professionnel référent qui facilite l'accès et le maintien de la personne dans son activité professionnelle.
- **Un accompagnement sans durée prédéterminée** qui assure à la personne un soutien tout au long de sa carrière professionnelle dans une relation personnalisée et régulière.
- **La pratique du « Placer-Former »** qui permet, par un accès rapide au travail, d'appréhender les enjeux du handicap en entreprise.

Ce modèle d'accompagnement est particulièrement adapté pour les personnes qui considèrent qu'avoir une vie professionnelle est un facteur important de leur rétablissement.



## Histoire/contexte

En France, pour bénéficier d'un accompagnement par une plateforme de l'emploi accompagné il est nécessaire de justifier d'une RQTH et d'une orientation de la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap ou du service public de l'emploi (France Travail, Cap emploi ou Mission Locale).

Pour autant, le métier se développe au-delà des seuls dispositifs d'emploi accompagné conventionnés.

### Missions

Métier bien spécifique à la jonction entre le champ de l'emploi/insertion et celui du social/médicosocial, le job coach soutient l'insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap psychique et leur employeur via un accompagnement souple, évolutif, adapté à leurs besoins et mobilisable à tout moment du parcours.

Ces professionnels se réfèrent majoritairement au modèle d'accompagnement IPS (Individual Placement and Support) conceptualisé dans les années 90 en Amérique du Nord. La spécificité de cette pratique réside dans le fait qu'elle renverse l'équation du schéma traditionnel « préparer puis placer (en emploi) » vers « placer puis adapter l'environnement de travail et soutenir ». Ce modèle prône une approche fondée sur les forces de la personne.

#### La méthode IPS s'appuie sur les principes suivants :

- Exclusion zéro (seule la motivation à aller vers l'emploi est prise en compte pour initier un accompagnement).
- Respect des préférences professionnelles des personnes.
- Identification des conséquences que peuvent avoir la reprise d'un emploi sur tous les plans (finances, soins, mobilité, vie sociale, bien-être, etc.).
- La recherche d'un emploi en milieu ordinaire de travail.
- La recherche rapide d'un emploi (pas d'étapes préparatoires à cette recherche).
- Le travail d'équipe (le job coach est référent unique et prend en compte l'environnement de la personne).
- Le développement d'un réseau d'employeurs, basé sur les intérêts de la personne.
- Un soutien intensif et individualisé.





## Quelques activités type :

- Aide à la détermination d'un projet professionnel.
- Accompagnement à la recherche d'emploi (prospection directe, forum d'emploi, jobdating, stages, immersions, etc.).
- Présence aux entretiens de recrutement et/ lors des prises de poste (en fonction des souhaits de la personne).
- Accompagnement des employeurs et des collègues de travail (en lien avec la personne).
- Prise en compte des préférences des personnes sur le rythme et les lieux des rencontres.
- Ajustement continu du projet professionnel et aide à sa réalisation.
- Accompagnement au maintien dans l'emploi et sécurisation du parcours : intervention sur le lieu de travail, adaptation du poste, échanges sur les répercussions fonctionnelles de la pathologie sur la situation de travail, gestion des moments de tension et accord sur les ajustements à opérer, etc.
- Collaboration avec les professionnels de santé, assistants sociaux, famille etc. (en fonction des souhaits de la personne).
- Appui aux démarches administratives (demandes MDPH, déclaration CAF, France Travail, etc.).
- Identification et mise en œuvre des techniques de compensation du handicap.
- Accompagnement de l'employeur dans le recrutement et le suivi du salarié (présence régulière, sensibilisation des équipes de travail, formation du tuteur, etc.).





## Formation

Le métier de job coach se structure progressivement. Actuellement, il ne nécessite pas de diplôme spécifique. Les job coach ont des formations initiales variées (conseiller en insertion professionnelle, éducateur, ergothérapeute, etc.) qu'ils complètent par les formations du CFEA ou celles centrées sur la méthode IPS.



Le CFEA (Collectif France Emploi Accompagné) est l'organisme certificateur du titre professionnel de conseiller en emploi accompagné de niveau 6 : 155h sur 10 mois + 350h de stage pour les personnes qui ne sont pas en poste.



## Verbatim plus-value

**Personne accompagnée :** « Ça me rassure. Ça m'a aussi aidée à y voir plus clair pendant les moments de trouble pour m'aider à prendre les bonnes décisions pour un épanouissement dans ma vie professionnelle. »

**Personne accompagnée :** « Les job coachs sont pour moi un véritable soutien car ils me guident dans ma recherche d'emploi et m'apporte un accompagnement personnalisé dans une ambiance très agréable. Ainsi, je ne suis pas seule et isolée dans mes démarches. »

**Personne accompagnée :** « Sans temps mort, mais en respectant absolument mon propre rythme, mes craintes, mes hésitations, parfois ma procrastination... avec un sens aigu de la psychologie, sachant me mobiliser avec respect, volontarisme et un recul salvateur..

Grâce à notre cheminement commun, je viens de m'engager, à 55 ans dans un projet qui «fait sens» et écho aux engagements de toute ma vie. Merci de l'avoir entendu, compris, porté avec moi ! »



# 4/ Le Pair-Aidant en santé mentale



## Histoire/contexte

Définition

### **Pair :**

- 1) *Personne de même situation sociale, de même titre, de même fonction qu'une autre personne.*
- 2) *Egalité (dans les locutions), parité (synonymes).*

### **Aidance :**

- 1) *Participe présent du verbe « aider »*
- 2) *Personne qui se met au service d'une autre pour l'aider en raison de son handicap ou de sa maladie par exemple.*

Le concept de pair aideance en santé mentale existe depuis plusieurs décennies, bien que son développement et sa reconnaissance formelle dans les systèmes de santé varient selon les pays et les cultures.

Les mouvements de pair aideance ont commencé à émerger dans les années 1970 et 1980, avec des initiatives communautaires et des groupes de soutien informels (mouvements des usagers en psychiatrie, l'épidémie SIDA...) dirigés par des pairs vivant avec les mêmes problématiques de santé. Au fil du temps, cette approche a gagné en reconnaissance et en validation dans de nombreux contextes notamment, en santé mentale, conduisant à l'intégration de programmes structurés de pair aideance dans les services de psychiatrie de certaines régions.

L'importance de la pair aideance continue d'être reconnue et étudiée par les politiques publiques dans le domaine de la santé mentale en tant qu'approche complémentaire aux traitements traditionnels et également sous l'angle de la réhabilitation psychosociale. Elle est considérée comme une approche complémentaire aux divers soins psychiatriques en permettant aux pairs aidants de partager leur expérience et d'offrir un soutien mutuel aux personnes en rétablissement.



## Histoire/contexte

**Un pair aidant en santé mentale est une personne ayant une expérience personnelle de troubles de santé mentale ou de difficultés psychosociales et qui utilise cette expérience pour apporter un soutien et une assistance à d'autres personnes vivant des situations similaires.**

Les pair aidants partagent leur vécu, leurs stratégies de gestion, et offrent un soutien émotionnel, une écoute empathique, des conseils pratiques, et une compréhension approfondie des défis spécifiques liés à la santé mentale. Ils travaillent souvent en collaboration avec des professionnels de la santé mentale pour compléter les approches traditionnelles de traitement et de soutien.

## Missions

- **Promouvoir la notion du rétablissement** : redonner espoir à ses pairs puisqu'il a lui-même affronté et franchi des obstacles générés par ses troubles et adopté des stratégies facilitant son rétablissement.
- **Favoriser le pouvoir d'agir des personnes et leur auto-détermination** : soutenir et responsabiliser ses pairs dans la reprise de pouvoir sur leur vie et leur parcours de rétablissement.
- **Lutter contre l'auto stigmatisation** des personnes qui diminue leur pouvoir d'agir, et, parfois contre la stigmatisation des soignants, des accompagnants et des aidants à l'égard des personnes.
- **Apporter son savoir expérientiel** au sein des équipes et promouvoir la participation des personnes aux choix des services.
- **Contribuer à la formation** initiale et continue des professionnels.
- **Proposer un soutien personnalisé.**





# Le Pair-Aidant en santé mentale



## Quelques activités type :

Les missions d'un pair aidant peuvent se réaliser dans le cadre d'associations de personnes concernées, d'équipes médico-sociales ou encore dans des institutions psychiatriques. Le pair-aidant peut intervenir en soutien direct auprès des personnes concernées mais aussi auprès des équipes de soignants.

- **Ecoute et soutien** : le pair aidant offre une oreille attentive et bienveillante aux personnes en difficulté. Il encourage l'expression des émotions, la narration des expériences vécues et la création de liens de confiance.
- **Partage d'expérience** : le pair aidant partage son propre vécu des troubles psychiques et de son rétablissement afin de renforcer l'espoir et l'estime de soi chez les personnes accompagnées.
- **L'accompagnement individuel** en intra ou en extra afin de renouer avec certaines expériences de vie dans un espace non soignant mais articulé avec le projet de soin.
- **Travail en équipe** : le pair aidant aide la personne à bien identifier les différents professionnels et leurs spécificités. Il participe à la mise en cohérence des différents supports mobilisés en fonction du projet de la personne et de ses espoirs.
- **Promotion du plan bien être et du plan de crise**, afin que la personne développe ses savoirs expérientiels et ses propres mécanismes de prévention, surveillance et action à l'égard des troubles.
- **Groupe de soutien** : le pair aidant anime ou co-anime des groupes de soutien.
- **Sensibilisation et éducation** ; plaidoyer et représentation.





## Formation

La formation d'un pair aidant en santé mentale commence avant tout par son propre parcours de rétablissement, il a surmonté ses propres troubles psychiques et développé des compétences et des stratégies pour maintenir sa santé mentale. Il a développé une connaissance fine de ses troubles et modes de fonctionnement qui lui permettent d'organiser sa vie en conséquence tout en poursuivant sa recherche personnelle pour une vie satisfaisante et épanouissante. Il sait prévenir ou se mettre en sécurité lorsque les troubles refont surface.

Puis pour assurer une qualité d'accompagnement, comprendre le système dans lequel il s'insère et garantir la sécurité des personnes accompagnées, il peut suivre différentes formations (diplômantes ou non) telles que la licence « médiateur de santé pair » ainsi que divers diplômes universitaires proposés sur le territoire français, notamment :

- Diplôme de médiateurs de santé pair à l'université Paris 8
- Licence professionnelle à l'université de Bordeaux.
- Diplôme universitaire « pair-aidance et santé mentale et troubles neuro-développementaux » à Lyon, Grenoble et Esquirol.



### Verbatim plus-value\*

**Personne accompagnée :** « *Le pair aidant peut être très utile dans la gestion de la maladie au quotidien, vivre avec les effets secondaires des traitements, devoir gérer la fatigue etc... »*

**Pair-aidant :** « *Avec les familles, le fait de voir qu'il y a quelqu'un qui a traversé un trouble et travaille avec d'autres personnes, ça apporte une porte de sortie, ça crée un peu d'espoir, ça ouvre des perspectives. »*

**Soignant :** « *En tant que soignant, il nous manque le regard de quelqu'un qu'on accompagne, il n'y a pas de meilleur ambassadeur que quelqu'un qui a vécu ça. »*

**Pair-aidant :** « *Quand j'exprime que je prends encore des traitements, rien ça passe un peu mieux que quelqu'un en blouse blanche. »*

\*Source texte : « Petit guide pratique à l'usage des équipes qui souhaitent se lancer. » - Centre ressources réhabilitation - Lyon



Contacts :

[crehpsypaysdelaloire@gmail.com](mailto:crehpsypaysdelaloire@gmail.com)

02.41.80.79.42

[www.crehpsy-pl.fr](http://www.crehpsy-pl.fr)

*Tous nos outils sont téléchargeables gratuitement sur notre site internet*

Avec le soutien de l'ARS des Pays de la Loire



Réalisation contenus livret : Mélanie CARPENTIER, Neuropsychologue, CReHPsy Pays de la Loire

Mise en page : Marco Graphisme 06 89 87 78 50 - Illustrations : Freepik